

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**UN HAUT LIEU DU PATRIMOINE, UNIQUE EN FRANCE, REPREND VIE  
INAUGURATION DES FORGES DU PORT DE LA DARSE RESTAURÉES  
A VILLEFRANCHE-SUR-MER (ALPES-MARITIMES)**

Jeudi 5 juin 2014 à 11h30



**Grâce au mécénat de la Fondation d'entreprise Total, la Fondation du patrimoine a apporté un soutien de 100 000 euros à la restauration des anciennes forges du port de la Darse à Villefranche-sur-Mer. Cet apport décisif a permis au Conseil Général et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur de lancer et de réaliser les travaux.**

**L'inauguration aura lieu jeudi 5 juin 2014 à 11h30 au Port de la Darse**



**Les anciennes forges du port de la Darse**

Ces forges, qui servaient à l'origine à réaliser toutes les pièces métalliques destinées aux navires, se divisent en trois parties : la partie Est, occupée aujourd'hui par l'Observatoire Océanographique du C.N.R.S et de l'université Pierre et Marie Curie, qui accueille plus de 200 chercheurs et techniciens ; la partie centrale et la partie Ouest. Ces deux derniers bâtiments, fortement endommagés en 1944 puis sommairement remis en état, n'avaient pu être classés en 1990 au titre des Monuments Historiques, contrairement à la majeure partie du port de la Darse.

Afin de redonner vie à cet élément de patrimoine, des travaux de restauration ont été entrepris en 2013. Grâce au mécénat de la Fondation d'entreprise Total, la Fondation du patrimoine a apporté son soutien à la restauration des parties Ouest et centrales des forges. Ce mécénat a complété le financement assuré par la Fondation Crédit Agricole, le Conseil général, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur, et par une souscription lancée par la délégation PACA de la Fondation du patrimoine.

Ce programme de restauration a pour objectif de développer de manière durable les activités liées à la réparation navale et à la valorisation du patrimoine maritime local. La modernisation, la sécurisation et l'aménagement des anciennes forges permettront d'accueillir un centre de formation aux métiers de la mer.

**Le port de la Darse de Villefranche-sur-Mer**

Villefranche-sur-Mer bénéficie d'une rade profonde et abritée, utilisée dès l'Antiquité comme zone d'amarrage par les Grecs puis par les Romains.

En 1550, pour protéger le comté de Nice des envahisseurs et abriter ses galères, le Duc de Savoie édifie une citadelle ainsi que le port de la Darse. L'ensemble est conçu contre la France, sous l'influence de Charles Quint, dont les Ducs de Savoie et du Piémont sont les alliés.

Le port devient Port Royal en 1713, lorsque le traité d'Utrecht accorde le titre de roi de Sicile à Victor-Amédée de Savoie. Souhaitant un site à la hauteur de son prestige, il fait élever une imposante jetée, puis construire, en 1730, un phare, le bassin de Radoub et les forges.

Le port est le seul débouché maritime de Turin jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il devient par la suite le port d'attache de la flotte russe, puis de la 6<sup>ème</sup> flotte américaine.

Le port de la Darse perd progressivement sa fonction militaire au bénéfice d'autres activités, notamment la construction navale, qui se poursuit encore de nos jours. Propriété du Conseil Général des Alpes Maritimes, il est exploité par la CCI de Nice depuis près de 50 ans. C'est le seul exemple en France d'architecture militaire aussi complet et en bon état. La rade de Villefranche accueille chaque année plus de 600 000 croisiéristes.



La Fondation d'entreprise Total et la Fondation du patrimoine sont associées depuis 2006. Elles dédient prioritairement leur soutien à la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la réhabilitation d'éléments notables du patrimoine régional utilisés à des fins culturelles ou touristiques, et à la participation à des chantiers conduits dans un objectif de formation professionnelle et d'insertion sociale. Depuis 2013, sont également éligibles les projets de sauvegarde d'éléments du patrimoine portuaire et maritime et d'édifices situés dans des parcs ou des jardins remarquables. Il s'agit de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local, plus particulièrement dans les régions d'implantation du groupe Total en France.

**Un budget de près de 20 millions d'euros sur huit ans (2006-2013) a d'ores et déjà été engagé par la Fondation Total. À ce jour, plus de 130 projets, répartis sur 19 régions de France et à l'étranger, ont bénéficié du soutien de ce partenariat.**

Consultez l'ensemble des projets soutenus conjointement par les deux Fondations sur le site internet (un nouveau site est actuellement en réalisation)

[www.fondation-patrimoine.fondation-total.org](http://www.fondation-patrimoine.fondation-total.org)

**La Fondation d'entreprise Total**, créée en 1992 intervient dans quatre domaines : la culture et le patrimoine, la solidarité, la santé et la biodiversité marine. Dans tous ces champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats de long terme. Au-delà du soutien financier apporté, il s'agit de croiser et renforcer les expertises pour enrichir l'intelligence collective. [www.fondation.total.com](http://www.fondation.total.com)

**La Fondation du patrimoine**, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine de proximité non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du patrimoine participe au développement durable local. Depuis l'origine, près de 20 700 projets ont été soutenus pour plus d'1,6 milliard d'euros de travaux engagés, soit près de 3 400 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an\*. [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

\*\*Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,52 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

#### Contacts presse

##### Fondation du patrimoine - Service Presse et Internet :

Chef de service, en charge de la presse nationale - **Laurence Levy** : 01 53 67 76 05 [laurence.levy@fondation-patrimoine.org](mailto:laurence.levy@fondation-patrimoine.org)

Chargée de Mission, en charge de la presse régionale - **Mélanie Prévost** : 01 53 67 75 99 [melanie.prevost@fondation-patrimoine.org](mailto:melanie.prevost@fondation-patrimoine.org)

##### Fondation Total :

Responsable communication - **Valérie Bec** : 01 41 35 50 30 [valerie.bec@total.com](mailto:valerie.bec@total.com)